



COMITE TECHNIQUE CRAIG COMPTE RENDU DE REUNION DU 20 OCTOBRE 2009

Lieu de la réunion : salle Jean Anglade
VetAgro Sup – Campus Agronomique de Clermont
Site de Marmilhat
63370 LEMPDES

Date de la réunion : le 27 avril 2010

Date de rédaction : le 4 mai 2010

Rédaction : Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique

Diffusion : aux membres convoqués

Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique

VetAgro Sup
89 avenue de l'Europe
BP 35
63370 LEMPDES
tél. : 04 73 98 70 32
fax : 04 73 98 13 00

Étaient présents à cette réunion :

NOM	ORGANISME	FONCTION	CONTACT
BORELLO Sébastien	CG 03	Responsable SIG	borello.s@cg03.fr
BREUIL Landry	CRAIG	Administrateur plate-forme	breuil@craig.fr
BOURDIER Jean-Marc	Moulins Communauté	Administrateur SIG	jm.bourdier@agglo-moulins.fr
BUREAU Bertrand	Ville de Montluçon		b.bureau@mairie-montlucon.fr
DENEUX Frédéric	CRAIG	Responsable du CRAIG	deneux@craig.fr
DESSERT Dominique	DRAC	Chargée de cartographie	dominique.dessert@culture.gouv.fr
LAIRE Renaud	PNR-LF		r.laire@parc-livradois.forez.org
LOISNEL Alexandre	ARDTA		a.loisnel@ardt-auvergne.fr
LUPIANEZ Claire	DDT 15		claire.lupianez@cantal.gouv.fr
DEVAUX Alain	DDT03		adevaux@allier.gouv.fr
FARGE Pascal	CRPF Auvergne		pascal.farge@crpf.fr
FENICE Guillaume	SDIS 03	Administrateur SIG	fenice@sdis03.fr
FOURNADET Jean-Luc	DDT 43		jean-luc.fournadet@haute-loire.gouv.fr
GIBAUD Aurélie	CAPEV		aurelie.gibaud@agglo-lepuyenvelay.fr

GUICHAREL Rémy	DREAL Auvergne		remy.guicharel@developpement.durable.gouv.fr
MATICHARD David	Moulins communauté	Technicien SIG	d.matichard@agglo-moulins.fr
RAVEL Fabrice	Agence d'urbanisme Clermont Métropole		fravel@clermontmetropole.org
RIBOULET Christophe	DRIRE	Géomaticien	christophe.riboulet@industrie.gouv.fr
THESSOT Séverine	CG 43		severine.thessot@cg43.fr
TOURNADRE Christian	DRAAF Auvergne		christian.tournadre@agriculture.gouv.fr
TOURNADRE Guillaume	CG 63		guillaume.tournadre@cg63.fr
TOUS Sandrine	CRAIG	Chargée de missions	tous@craig.fr
VERDIER Alain	Ville de Montluçon		a.verdier@mairie-montlucon.fr

Etaient excusés :

Carine BOIGE ARS

Nicolas LALEURE Vichy Val d'Allier

Olivier ROQUETANIERE PNR des Volcans

Christian JARTOUX DSF 63

Jean-Jacques LAVERGNE et Stéphane NUQ DDT15 représentés par Claire LUPIANEZ

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1 - Présentation de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

2 - Marchés orthophotographies :

- Marché Allier et le Puy de Dôme
- Marché Cantal et Haute-Loire
- Détails des livrables
- Modalités de diffusion et d'utilisation

3 - Evolution de la plate-forme :

- Site internet
- Présentation des Services
- PRODIGE ?
- Calendrier

4 - Etat d'avancement des projets de collaboration :

- IGN
- DGFIP 63
- CNES 2009

5 - Evolution du CRAIG en GIP

- Mission d'assistance
- Calendrier

6 - Présentation du groupe de travail LIDAR "Puy de Dôme"

7 – Aménagement Numérique du territoire

8 - Présentation du projet de cartographie des sols

[I] PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY

A l'instar des agglomérations du département de l'Allier, la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay adhère depuis le 7 avril 2010 au Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique (CRAIG).

Ainsi, le CRAIG compte désormais parmi ses partenaires l'Etat, le Conseil régional, les quatre Conseils généraux et 4 Agglomérations (Montluçon, Vichy Val d'Allier, Moulins et le Puy-en-Velay).

[II] MARCHES ORTHOPHOTOGRAPHIES

1. MARCHE ALLIER ET LE PUY DE DOME

Rappel des livrables :

- Images brutes issues de la PVA
- Orthophotographies RBV et IRC des deux départements
- Orthophotographies RVB sur les 3 agglomérations de l'Allier
- MNT sur les deux départements
- MNT sur les 3 agglomérations de l'Allier
- Rééchantillonnages des orthos (1,5m ; 3m ; 6m, 12 m ; 24m ; 33 m)

Point sur les livraisons :

Au 27 avril 2010, ont été livrées au CRAIG les données suivantes :

- Orthophotographies RVB et IRC des 3 agglomérations de l'Allier (TIFF, ECW en L2E et L93)

Agglomérations	Nombre de dalles	Taille des dalles	TIFF Volume en Go	ECW Volume en Go	Résolution	Précision
Montluçon	461	750m x 750m	32,5	2,58	0,15m	emq = 2 pixels
Moulins	1647	750m x 750m	115	8,78	0,15m	emq = 2 pixels
Vichy	775	750m x 750m	54,1	4,36	0,15m	emq = 2 pixels

- Orthophotographies RVB et IRC de l'Allier (ECW en L2E et L93)

Département	Nombre de dalles	Taille des dalles	TIFF Volume en Go	ECW Volume en Go	Résolution	Précision
Allier RVB	3719	1500m x 1500m	272	16	0,30m	emq = 2 pixels
Allier PIR	3719	1500m x 1500m	272	16	0,30m	emq = 2 pixels

Au 27 avril 2010, les orthophotographies des 3 agglomérations de l'Allier ont été contrôlées.

Des compléments ont été demandés au niveau des fichiers de géoréférencement afin d'être compatible avec les principaux logiciels SIG du marché.

Une reprise des lignes à Haute Tension et Moyenne Tension est envisagée avec le prestataire.

Les MNT des 3 agglomérations de l'Allier ont été également livrés.

Pour l'orthophotographie de l'Allier, la vérification de la qualité et de la précision est actuellement en cours.

La livraison du département du Puy de Dôme est prévue semaine 18.

La diffusion des données se fera progressivement à l'issue de la phase de contrôle qui devrait être achevée au plus tard fin mai.

2. DETAILS DES LIVRABLES

	TIFF	ECW	L2E	L93	ASCII	GRID
Images brutes PVA	x					
Ortho RVB / Départements 0,30m	x	x	x	x		
Ortho PIR / Départements 0,30m	x	x	x	x		
Ortho RVB / Départements / Communes - EPCI 0,30m		x	x	x		
Ortho Montluçon 0,15m	x	x	x	x		
Ortho Moulins 0,15m	x	x	x	x		
Ortho Vichy 0,15m	x	x	x	x		
MNT Départements				x	x	x
MNT Montluçon				x	x	x
MNT Moulins				x	x	x
MNT Vichy				x	x	x
Ré-échantillonnages (1,5m ; 6m ; 12m ; 24m)	x	x	x	x		

3. MARCHE CANTAL ET HAUTE-LOIRE

Le second marché relatif à la couverture du Cantal et de la Haute-Loire a été attribué à la société TopoGEODIS pour un montant de 195 100 € H.T.

Comme pour le premier marché, cette opération fait l'objet d'une demande de co-financement FEDER.

La résolution des orthophotographies sera de 0,30m / pixel et de 0,15m / pixel sur l'agglomération du Puy-en-Velay.

L'orthophotographie sera livrée en RVB et en infrarouge couleur.

Compte-tenu de la précision insuffisante de la BDALTI, le prestataire réalisera sur la zone d'exécution un levé LIDAR pour la réalisation du MNT.

Le MNT sera fourni sous la forme d'une grille régulière de 5 mètres sur les départements et de 2 mètres sur les agglomérations. La précision altimétrique des données sera de +/- 25 cm sur les départements et de +/- 18 cm sur l'agglomération du Puy-en-Velay.

Le Modèle Numérique d'Élévation sera également livré sur les départements et l'agglomération du Puy-en-Velay.

4. MODALITES DE DIFFUSION ET D'UTILISATION

L'ensemble des données seront consultables sur le site carto.craig.fr.

Les données pourront être utilisées par lien WMS wms.craig.fr/ortho ou directement téléchargeable sur le site du CRAIG.

Pour les gros volumes, les supports de livraison seront demandés.

[III] EVOLUTION DE LA PLATEFORME

1. EVOLUTION DU SITE

Objectifs du nouveau site :

- simplifier l'utilisation et l'administration du site craig.fr en s'appuyant sur un outil de gestion de contenus (CMS) éprouvé séparant le contenu de la forme,
- organiser les contenus et les services de manière plus pertinente afin de faciliter la navigation de l'internaute,
- relooker le site avec une charte graphique dans l'air du temps.

Gains attendus :

- fédérer l'ensemble des acteurs autour de l'information géographique,

- renforcer les échanges entre les acteurs en facilitant le partage de l'information,
- faciliter l'accès aux données,
- favoriser la communication.

Le site est quasiment finalisé.

Le site donnera accès à différents Géoservices :

- Service de catalogage de données
- Service de visualisation de données
- Services WMS
- Service de téléchargement et de commande

Les services devraient ouvrir progressivement en fonction de l'avancement des développements.

2. PRODIGE

Un point est également fait sur l'outil PRODIGE dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Etat.

Prodige est un outil libre qui propose les mêmes services que la plateforme technique du CRAIG, à savoir :

- Service de catalogage de données
- Service de visualisation de données
- Services WMS
- Service de téléchargement et de commande

Si les normes d'interopérabilités sont respectées des deux côtés, des flux de données pourront transiter entre les deux outils.

Il n'y a aucune obligation d'utiliser telle ou telle plateforme à partir du moment où elles peuvent s'interroger l'une et l'autre.

Pour ceux qui ne disposent d'aucun moyen pour cataloguer et diffuser les données dont ils disposent, l'outil du CRAIG peut-être une alternative.

3. PARTENARIAT IGN

Par courrier en date du 16 avril 2010, le Directeur général de l'IGN a indiqué au CRAIG que l'IGN était prêt dans la perspective de l'évolution du CRAIG en GIP (sous réserve d'une participation de l'IGN à la structure) à mettre en place, dans le cadre d'un protocole d'accord une forme de mise en commun des données géographiques permettant aux bénéficiaires du CRAIG d'avoir un libre accès à l'ensemble du RGE et à l'IGN d'utiliser librement les données du CRAIG pour améliorer le RGE sur la région Auvergne.

Une réunion doit être programmée prochainement avec le Directeur général de l'IGN pour définir les conditions d'entrée de l'IGN au futur GIP.

4. PARTENARIAT DGFIP

Le projet de partenariat avec la DGFIP du 63 pour la rediffusion du plan cadastral du département du Puy de Dôme par le CRAIG auprès des acteurs publics de la région est en cours d'instruction au ministère.

Le CRAIG relancera les services de la DGFIP pour voir si ce projet peut aboutir.

5. CNES 2009

Le CRAIG a été sollicité pour participer à un projet visant à mettre en œuvre une plateforme qui permettra aux acteurs publics d'avoir accès à de l'imagerie satellitaire.

Le dossier n'a pas été retenu par la commission d'appel à projets du CNES.

6. GRT GAZ

Afin d'éviter la multiplication des conventions entre les acteurs publics de la région et GRT Gaz pour la mise à disposition des données du réseau de gaz, le CRAIG s'est rapproché de GRT Gaz afin d'établir une convention pour que le CRAIG soit l'interlocuteur unique pour la rediffusion de ces données.

7. RTE

La mise à jour des données RTE interviendra désormais chaque année vers avril / mai.

En plus des lignes, les pylônes seront également communiqués au CRAIG.
Les données RTE 2010 sont en ligne

[IV] EVOLUTION DU CRAIG EN GIP

Suite aux décisions du Comité de pilotage du CRAIG du 4 février 2010, le CRAIG doit évoluer en Groupement d'Intérêt Public. Le futur GIP pourrait entrer en vigueur le 1er janvier 2011.

Dans cette optique, un courrier a été adressé à l'ensemble des membres du CRAIG afin de connaître leur avis sur les projets de statuts. A ce jour, aucun avis n'a été formulé.

L'organisation du prochain Comité de pilotage se tiendra début juin. A cet effet un courrier d'invitation sera adressé à l'ensemble des partenaires du CRAIG. Ce courrier sera accompagné de la dernière version des projets de statuts.

Afin de favoriser la présence d'élus au comité de pilotage celui-ci devrait être présidé par le Préfet et le Président du Conseil régional.

Un état des lieux des réflexions est présenté. Pour plus d'info se reporter à la présentation.

Nota : Projet de statut en annexe

[V] PRESENTATION DU PROJET DE LEVE LIDAR SUR LE SITE DU PUY DE DOME

Le CRAIG a été sollicité par l'Observatoire Physique du Globe de Clermont-Ferrand et la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand pour réaliser une couverture LIDAR sur le secteur du Puy-de-Dôme. Cette acquisition a pour objectif de permettre la réalisation d'un Modèle Numérique de Terrain de très haute résolution du site et, à terme, la reconstruction de la zone dans un modèle tridimensionnel de grande précision.

Ce projet d'acquisition est très fortement soutenu par une large communauté scientifique impliquée dans des programmes d'étude autour du site du Puy de Dôme, dans des disciplines variées, comme l'archéologie et la volcanologie par exemple.

Dans la perspective de l'inscription éventuelle du site au patrimoine mondial de l'UNESCO, des différents projets de valorisation de cet espace remarquable, le CRAIG a monté un plan de financement pour la réalisation de ce projet avec les partenaires pouvant être intéressés.

Si le CRAIG obtient les ressources financières pour réaliser cette opération, les travaux pourraient être réalisés dans le courant de l'hiver 2010/2011.

[VI] SIG DU NUMERIQUE

Le CRAIG a vocation à gérer le SIG de l'Aménagement Numérique du Territoire en conformité avec la Circulaire du Premier Ministre en date du 31 juillet 2009.

L'objectif est de constituer une base de données régionale sur l'implantation des infrastructures et réseaux de communications électroniques afin d'améliorer notamment l'intervention des collectivités et de l'Etat dans ce domaine.

Le financement de ce projet est à définir (Fond Massif, Caisse des Dépôts...).

La Région Aquitaine étant en avance sur le sujet, une rencontre a été organisée avec la Direction TIC de la Région Auvergne, le CRAIG et le service TIC d'Aquitaine.

Pour plus d'info : Voir circulaire du 1^{er} ministre du 31 juillet 2009

[VII] PROJET DE CARTOGRAPHIE DES SOLS

Le sol (ou terre arable) est une ressource non renouvelable. En Auvergne, nous avons des données sur les sols mais elles sont disparates, peu nombreuses, et non organisées.

L'outil proposé est une cartographie des sols et des microorganismes du sol à l'échelle du 1/250 000ème, 3 zooms avec les êtres vivants du sol à l'échelle du 1/25 000ème et une base de données multi-échelles gérée par un système d'information géographique (SIG). Cette base de données contiendra de manière organisée et facilement accessible l'ensemble des propriétés physiques, chimiques, et biologiques des sols d'Auvergne.

Le système d'information sur les sols d'Auvergne est un outil à l'attention des décideurs et des gestionnaires du milieu pour les aider à planifier, zoner, gérer les risques, disposer d'un état des lieux et de critères de sélection. C'est un outil d'aide à la décision pour traiter principalement des dossiers liés à :

- l'aménagement du territoire : mettre en adéquation les usages et la qualité des sols dans les documents d'urbanismes (SCOT, PLU, permis de construire de centrales solaires,...) et aider à la gestion des risques naturels (inondations, coulées de boues, érosion) ;
- l'environnement : préserver le sol en tant qu'habitat et réserve de biodiversité, favoriser le stockage du carbone dans les sols pour limiter le réchauffement climatique, aider à la délimitation des trames vertes et bleues, et gérer l'eau de manière quantitative et qualitative ;
- l'agronomie : entretenir la fertilité des sols pour des productions alimentaires, industrielles et énergétiques à faible en intrants.

Le coût du projet pour l'Auvergne est évalué à 2 millions d'euros sur 5 ans.

Le projet est actuellement porté par VetAgro Sup.

Nota : Des réserves sont émises sur l'échelle de restitution proposée.

Prochain Comité technique – date à définir